**Vœux du maire le 13 Janvier 2018**

**Résumé de l’intervention du maire**

**Accueil des nouveaux habitants**/ la population du village ressort à 670 habitants
**Etat civil** : en 2017 3 mariages/1 pacs/9 naissances/9 décès (voir site internet
**Pôle scolaire** : 60 enfants de Thin
**Evolution des compétences de la commune** :
-les cartes d’identité ne sont plus traitées à thin mais à Signy
-la mairie enregistre désormais les PACS
-La compétence « assainissement des eaux » est transférée aux communes au 1/01/2018
-Les permis de construire ,déclarations préalables et certificats d’urbanisme sont instruits à la communauté de commune/seuls les CU d’information restent à la charge de la commune (15 sur les 32 de 2017)
rappel que toutes les demandes doivent être déposées en mairie qui transmet ensuite.

**-Mise en garde** sur les déjections canines sur les trottoirs ( verbalisation), sur les lingettes dans le réseau d’assainissement collectif (facturation des frais)

**Précision sur le projet éolien** : le conseil municipal a donné son accord pour une étude de faisabilité
il aura à donner un avis ultérieurement sur la réalisation éventuelle du projet, laquelle est soumise à de multiples accords et avis( préfecture/communauté de communes,..)

**Travaux communaux** :
**-réalisations 2017**
-achèvement des travaux d’aménagement de la rue de la place/rénovation du réseau d’eau potable dans cette même rue :150000€ de fonds propres
-acheminement de la fibre optique jusqu’à l’antenne « téléphonie mobile » puis jusqu’au schelter (1700m à la charge de la commune) 30000e de fonds propres.
-enfouissement des réseaux à la croiseau et rue de la grand fontaine
-Poteau d’incendie à la fosse à l’eau à 50% avec Launois
-réfections de la voirie suite au remplacement de la ligne EDF par RTE : chemins du relais, de pierry, de la station d’épuration, de la taille Maitre jean,du carrefour rue haute , le tout à charge à 80% de RTE.
-réfection partielle du chemin de la vaux gravier et de Valcontent

**Projets pour 2018** (à débattre en conseil)
-aménagement aire de jeux à proximité du pôle scolaire
-renforcement et enfouissement réseaux électrique rues du pierge et de la croisette
-remplacement de rigoles dégradées et créations de trottoirs simples à certains endroits
Ces projets devront être chiffrés, faire l’objet de demande d’aides et se traduire par une projection financière pour permettre au conseil de faire des choix et définir un calendrier de réalisation des travaux étalables éventuellement sur plusieurs années

**Rappel des manifestations à venir au village en 2018** :
- les chemins de la trisomie le 25 mars 2018/ La fête du sport début septembre 2018/ Les automnales festives le 20 octobre 2018/expo sur la guerre 14-18 en novembre 2018(centenaire).

Remerciements aux bénévoles, aux présidents et membres des associations, aux membres du conseil municipal et aux représentants des collectivités qui accompagnent les projets de la commune.